



**PROCES VERBAL  
N° 37/CNCMP/2019  
DU 19/07**

Le vendredi 19 juillet 2019 à 11 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

**Etaient présents:**

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SOMELEC**

1°/- **Examen** du projet de marché relatif à la conception, fourniture et montage d'une ligne HT de 225 kv entre le poste de Nouakchott Centrale Nord et Keur Pèr (environ 204 km) et des postes associés; **Réf. : lettre n°1173/DG /SOMELEC reçue le 19 Juillet 2019.**

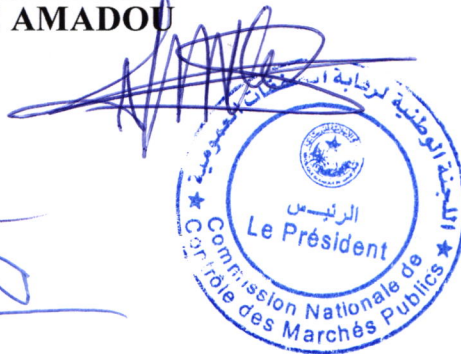
**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec la Société KALPATARU, pour un montant de Quarante Million Quatre-Vingt-Onze Mille Cinq Cents Trente Sept Dollars et Cinquante-Neuf Centimes (40.091.537,59 USD) et Cent Cinquante-Neuf Millions Cinq Cents Cinquante et Un Mille Cinq Cents Trente et Une Ouguiyas (159.551.531 MRU) et un délai d'exécution de 18 mois.*

**LE PRÉSIDENT  
CIRÉ AMADOU**

Les Membres du Comité Permanent :

- Mohamedou Cherif Balle
- Ahmed Salem Abdellahi
- Mohamed Abderrahmane Meiloud
- Jemal Mahfoudh
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber



Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul